



Demande de carte de séjours 10ans

Par **tounsi91600**, le **16/06/2011** à **01:06**

Bonjour...

Je vous remercie de lire mon message d'avance

En fête je suis étudiant depuis 2007 jusqu'à 2009 je suis marié avec une femme tunisienne car titre de séjours 10ans on a déposé notre dossier au OFI depuis 2010 avec tous les pièces et les documents à fournir en janvier 2011 ils ont envoyé l'OFI l'enquêter de logement pour accepte la 2 eme étape de demande sachant que lors de visite ma carte de séjours étudiant est encore valable jusqu'à la fin de janvier..... Après l'expiration de ma carte le service de la préfecture ont me donne un récépissé de trois mois et après ils ont me la renouvelé pour la 2eme fois ce a dire avec ce récépissé 6 mois presque ils ont m'a dit que ont attendant l'accord de préfetsachant que je pas le droit de travaille en plein temps et ma femme elle travaille en plein temps ...

je deux questions

1ere "

Est-ce que ce normale le retard de repense de préfet de l'ESSONNE et la traitement de mon dossier ????????

2eme "

Est-ce que se possible de savoir les pièces a fournir après l'accord de préfet...

????????????????.

Merci encore une autre fois de lire mon message et j'espère que j'aurais des bonne nouvelles merci.....